

GESTION DE NOTRE FORÊT

LA FORÊT

Suite à la communalisation des biens de sections et à la dissolution du Syndicat Mixte de Gestion Forestière, une commission «Forêt» vient d'être créée. Elle est composée des représentants des 10 sections ainsi que les élus désignés par le conseil municipal du 11 avril dernier soit Daniel Perducat, Jean-Jacques Peyrissaguet, Philippe Simon, Gérard Pons, Mélanie Plazanet



L'AFFOUAGE

L'affouage : c'est la possibilité pour les habitants des sections possédant des forêts de couper du bois de chauffage à raison de 12 stères par an pour l'usage du foyer. Les bénéficiaires doivent faire une demande à la mairie dès l'automne. Les coupes seront déterminées par un agent de l'ONF qui opérera une vérification en fin de chantier.

BILAN DU SYNDICAT MIXTE DEGESTION FORESTIERE

Depuis octobre 2007, la forêt communale et sectionnale (555 ha) était gérée par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière d'Eymoutiers (SMGF) composé de 10 délégués de village et un élu de la commune, avec l'assistance technique de l'ONF.

De 2008 à 2013 : remise en état après tempête des parcelles. 33,26 ha ont été plantés avec une diversité d'essences forestières (chênes, douglas, mélèzes, érables, châtaigners). La vente de 8980 m³ a rapporté 271.573€ brut.

De 2014 à 2016 : Construction d'une place de retournement pour grumiers « Massif de Bussy », construction de 2400 m de piste forestière « Massif de Souffrangeas et Gervais ».

Construction de 1200 m de piste forestière. « Massif Lachaud Saint Clair ».

Plantation de 23 ha au « Massif Lachaud Saint Clair et la Vedrenne Saint Clair » et régénération naturelle de 20 ha « Massif de Soutfragges

Souffrangeas.
Aujourd'hui la gestion de la forêt revient à la commune. Lors du conseil municipal du 13 juin dernier, l'accent a été mis sur le respect du plan d'aménagement forestier établit par l'ONF pour le compte de la commune couvrant la période 2008-2027. Le conseil a insisté sur sa volonté tirer le meilleur parti des bois issus de nos forêts et d'avoir des pratiques sylvicoles le plus exemplaires possible.
Une réflexion est actuellement en cours

Une réflexion est actuellement en cours afin d'étendre les superficies boisées soumises au régiment forestier.

SPORTIFS PELAUDS

La commission vie associative a décidé d'honorer les sportifs pelauds qui se sont distingués durant la saison 2016. Lors des vœux aux sportifs pelauds, ont été félicités :

A titre collectif, attribution d'une subvention exceptionnelle : 500€ à l'Association Sportive d'Eymoutiers ; 250€ au Badminton Club Eymoutiers ; 250 au Basket Club Pelaud.

A titre nominatif, attribution de bons d'achats:

En Sport Équestre : Pauline Louradour, Elodie Vera, Margot Leventoux ;

En Kayak : Yann Dubois, Jasmin Noé, Youssef Levallois ;

En Judo : Céline Lamouche pour son CQP ; En Badminton : Christelle Duval-Florence Billard - Double dame vétéran, Marco Gianferrari-Florence Billard -Double mixte, Amélie Verlinden-Cadette

En Cross - Sport Adapté : Xavier Daugeron, Champion de France Espoir National

A titre nominatif pour leurs performances 2016 et leurs palmarès : En judo : Cyril Jonard,

En Sport Automobile : Matthieu Vaxivière.

ÉPICERIE SOCIALE

Parmi les projets du conseil municipal pour 2017/2018, il en est un qui a déjà été mis à l'étude en 2016. Il s'agit de la création d'une épicerie sociale. Des contacts pris avec les dirigeants de la Banque Alimentaire nous ont confortés dans l'idée de mettre en œuvre un tel projet, la Banque Alimentaire en étant le partenaire principal. Une délégation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et d'adjoints s'est rendue à Saint-Junien fin mars 2016 pour y visiter la structure créée autour de la communauté de communes de la Porte Océane. Cette rencontre s'est révélée pleine d'enseignements quant à la mise en place d'une telle réalisation à Eymoutiers. L'épicerie sociale sera gérée par le CCAS et s'adressera à un public en difficulté tels que personnes au chômage, ayant des problèmes passagers ou de faibles revenus, personnes âgées, personnes handicapées, résidents du CADA, etc. Les bénéficiaires y seront admis après étude et validation de leur dossier et l'épicerie sociale fournira des denrées à un prix variant entre 10 et 30% de la valeur marchande. L'accueil des bénéficiaires se fera sur rendez-vous.

Des activités seront proposées telles que l'aide à la gestion du budget, aides administratives, atelier cuisine et découverte de nouveaux produits, apprentissage et perfectionnement dans la langue française, etc. L'implantation de l'épicerie sociale se fera dans la maison « Faure », place du Chapitre et dans ses dépendances.

Le projet architectural est en cours, il sera prochainement présenté et le permis de construire déposé.

Le montant global du projet est estimé à 246 000€ HT.

Les financements possibles sont demandés et pour certains désormais obtenus, le projet pourra bénéficier de 80% de subventions. Ce projet a bien évidemment été élaboré en liaison avec les responsables de la Banque Alimentaire de Limoges.



EN BREF

Pour répondre aux directives du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Éducation ainsi qu'à l'inquiétude des parents d'élèves, la commune installera un dispositif de sécurisation des écoles. Dans ce cadre, un interphone vidéo sera installé à l'entrée de l'école primaire, avenue Jules Fraisseix ainsi que la pose d'une alarme intrusion pour un montant total de 12 885,60€ TTC, financé à 50% par l'Etat.

Suite au départ de la conseillère municipale Frédérique Lambey, le conseil municipal du 21 mars a désigné Isabel Simon pour représenter la commune aux côtés de Christine Chabanat, Delphine Glangeaud, Hélène Leventoux, Mélanie Plazanet, Daniel Perducat, Jean Riboulet au sein du comité de jumelage.

Frédéric Sudron rejoint l'équipe de l'association Evasions aux côtés des élus déjà nommés : Christine Chabanat, Mélanie Plazanet et Jean Riboulet.

Dans le cadre de sa volonté d'économies d'énergie, la commune d'Eymoutiers a commandé une étude concernant l'éclairage public au Syndicat Énergie Haute-Vienne. Une extinction partielle de l'éclairage 5h par jour, 7 jours sur 7, permettrait à la commune une économie de 145 000Kw/h et une économie financière de 15 900€ par an. Par ailleurs, les élus du bureau municipal ont reçu La compagnie du vent, association travaillant pour le compte du groupe Engie. Elle travaille à une proposition d'un parc éolien sur la commune.

FERMETURE DE L'ANTENNE DE FORMATION

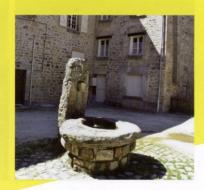
Le GRETA envisage la fermeture du Portail Limousin Formation à Eymoutiers. La raison invoquée est la faible fréquentation du service. Lors du conseil municipal du 13 juin dernier, les élus ont vivement décrié cette décision prise au mépris du nombre important des demandeurs d'emplois sur le territoire et des personnes en difficultés socialement. Une délibération votée ce 13 juin, pointant le désaccord total des élus concernant cette décision et les manquements de Pôle Emploi sur cette situation, va être transmise à l'État, au président de Région Nouvelle-Aquitaine, aux responsables de Pôle Emploi, au principal du lycée Turgot, gestion-naire du GRETA.

PLACES DES COOPÉRATEURS

Compte tenu des dégradations de ce magnifique espace situé au pied de la Collégiale, monument historique, le maire a pris un arrêté pour interdire les véhicules sur la place des coopérateurs.

Des bornes rétractables seront mises en place prochainement sur les deux voies d'accès. Il est rappelé que l'espace vert de cette place est interdit aux chiens.

Un rappel à la civilité est également fait aux propriétaires de chiens irrespectueux du site pour lesquels des sanctions financières (amendes) seront mises en œuvre.



Conseil municipal

Aménagement du seuil de Lanor sur la Vienne. Restauration de la continuité écologique.

VIENNE



Le dossier de l'écluse du moulin de Lanor est ouvert depuis 2003. Aujourd'hui l'étude du bureau VRD'EAU a été validée par les services de l'État. La consultation pour les travaux a été effectuée et les demandes de subvention sont en cours. Le projet bénéficierait de 80% de subventions dont 60% de l'Agence de Bassin. Un dossier est en cours de traitement au FEDER. Le reste à charge pour les commune serait de 20 232€.

Le seuil de Lanor

La restauration de la continuité écologique impose à la commune d'Eymoutiers de trouver une solution au niveau du seuil

Le seuil de Lanor est l'un des cinq seuils présents dans la traversée du bourg d'Eymoutiers. Sa fonction historique était d'acheminer l'eau vers une ancienne minoterie présente en rive gauche. Il a aujourd'hui perdu sa fonction d'origine et présente une valeur patrimoniale et paysagère non négligeable pour le bourg d'Eymoutiers liée à son usage comme force motrice dans les temps anciens.

Le seuil de Lanor est constitué d'une digue placée diagonalement au courant sur toute la largeur de la Vienne. Il possède une longueur totale de 80 m comprenant un seuil déversant de 70 m de longueur et engendre une chute de 1.4m. Ce seuil est constitué de pierres maçonnées jointées. Deux vannes sont présentes à l'extrémité rive gauche du seuil. La vanne la plus proche de la berge n'est plus actuellement manœuvrable et reste donc fermée. La double vanne centrale est encore manœuvrable, elle est régulièrement ouverte lors des périodes de hautes eaux.

Ce seuil est positionné en amont des seuils des moulins de Béchade et de Landon et en aval des seuils des moulins des Chevilles et de Barthout. Les deux seuils en aval sont jugés franchissables périodiquement pour certaines espèces. En effet,

ils possèdent des brèches sur leur longueur qui permettent le passage des populations piscicoles quand les conditions hydrologiques sont favorables. Plus largement, cet ouvrage est situé entre le barrage de Bussy et la centrale hydroélectrique de Charnaillat. Ces deux ouvrages sont équipés de dispositifs de franchissement.

Objectif imposé
L'objectif imposé à la mairie d'Eymoutiers est de restaurer la continuité
écologique pour la truite au niveau du seuil de Lanor.

Un premier projet, présenté en 2003, a été refusé en 2004 par l'ONEMA (Agence française pour la biodiversité sur l'eau et les milieux aquatiques) et la DDT (direction départementale des territoires).

Un deuxième projet confié à G2C Environnement a nécessité un tel nombre d'allers-retours que le bureau d'études a fini par renoncer en 2013.

Le Syndicat Monts et Barrages, en novembre 2014, a présenté un projet qui a reçu un avis favorable. Ce pré-projet, pratiquement identique au précédent, a servi de base au cabinet VRD'EAU.

La solution d'un aménagement de type passe à bassins successifs à échancrures latérales profondes et à orifices noyés est donc retenue. Elle se compose de cinq bassins séparés de six chutes de 0.23m permettant ainsi de fractionner la chute actuelle de 1.37m.

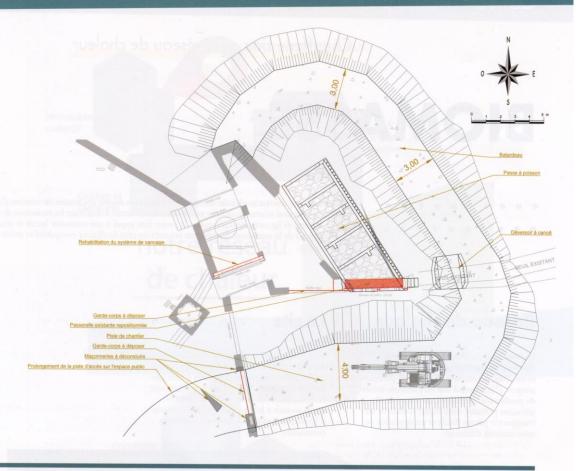
La construction de la passe implique donc la réhabilitation de la vanne de l'ancien moulin hors service en l'état actuel.





Contrainte supplémentaire

Le projet se situe à proximité d'un site réper-torié aux Monuments Historiques. Il s'agit de 'La maison du Maître Tanneur"



La gestion des cours d'eau en Pays Monts-et-Barrages

Avec plus de 1200 km de cours d'eau et ruisseaux, des grandes retenues d'eau telles que Vassivière et les grands barrages de la Maulde, ainsi que les très nombreuses sources et zones humides, l'eau est omniprésente en Pays Monts et Barrages et façonne les paysages. De nombreuses activités ou usages sont liés à la qualité et la quantité de la ressource, ce qui en fait un atout et un élément structurant pour le développement du Pays et son attractivité. Depuis de nombreuses années, les élus du Pays Monts et Barrages se sont engagés dans la control des cours d'aux de laux territoire. Un travail important a d'abord qu'ileu sur les risgestion des cours d'eau de leur territoire. Un travail important a d'abord eu lieu sur les rivières principales que sont la Vienne, la Combade et la Maulde, notamment après la tempête de 1999, pour dégager les nombreux arbres et troncs tombés dans leur lit. Depuis, les élus ont souhaité élargir leur champ d'actions aux ruisseaux, et sur de nouvelles thématiques, afin de poursuivre les efforts de préservation et d'amélioration des milieux aquatiques. Cela passe par plusieurs types d'actions :

Restaurer et entretenir la ripisylve
 Restaurer la continuité écologique

Limiter les dégradations morphologiques en contexte agricole

- Limiter l'impact des étangs. Afin d'atteindre ces objectifs, le Pays dispose d'outils financiers tels que les Contrats Territoriaux, l'un sur le bassin amont de la Vienne, l'autre sur la Briance.

Une enquête publique est en cours par arrêté du 1er juin 2017, Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public aux horaires habituels d'ouverture, pendant la durée de l'enquête, du 26 juin au 28 juillet 2017 inclus, en mairie. Informations complémentaires : monts-et-barrages-en-limousin.fr

Vous avez un projet qui concerne un cours d'eau, un étang, un ouvrage ou des parcelles riveraines? Nous pouvons vous apporter un soutien technique et/ou administratif. N'hésitez pas à contacter les techniciens du Pays: Tél: 05 55 69 57 60



Chaufferie bois avec réseau de chaleur

BIOMASSE



Inscrit dans une démarche globale menée par la commune depuis des années, la création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur est destiné, entre autres, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les coûts énergétiques. Ce projet fera appel à une ressource locale et renouvelable, le bois de la commune. Ce système assurera un prix de chaleur compétitif et stable sur

Réseau de chaleur

Un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée, permettant de desservir plusieurs usagers. Il comprend une ou plusieurs unités de production de chaleur, un réseau de distribution primaire dans lequel la chaleur est transportée par un fluide et un ensemble de sous-stations d'échange.

La biomasse

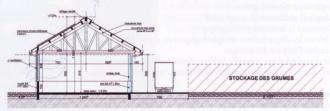
La biomasse (essentiellement le bois) est une ressource particulièrement adaptée aux réseaux de chaleur. Disponible sur l'ensemble du territoire national, renouvelable dès lors qu'elle est gérée durablement, présentant un bilan carbone neutre, le bois alimente aujourd'hui en France l'équivalent de 681 000 logements par le biais de 283 réseaux de chaleur. D'ici 2023, la quantité de chaleur produite à partir de biomasse devra augmenter de 30% par rapport à 2014.



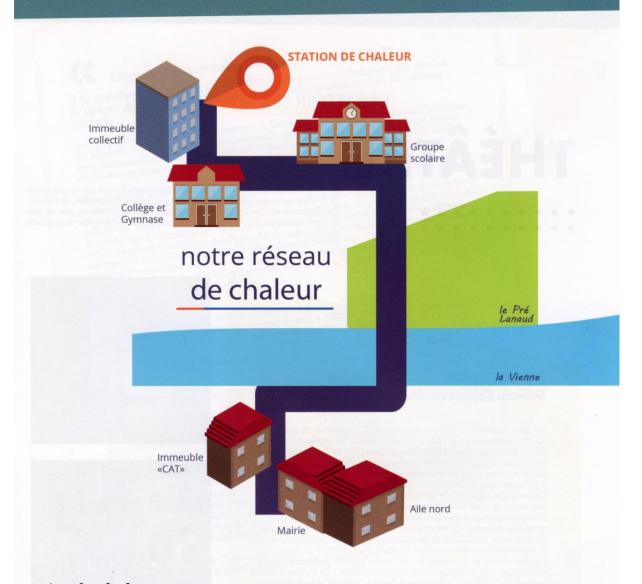
Le site

Une convention a été conclue avec le Conseil départemental concernant 3 parcelles situées à Charnaillat. Elles ont été cédées à titre gracieux à la commune afin d'aménager une aire et un bâtiment de stockage de bois déchiqueté servant à la future chaufferie biomasse d'Eymoutiers et pouvant desservir d'autres communes.





*Plan du bâtiment de stockage



L'étude de la commune

Le projet de la commune est une chaufferie bois avec réseau de chaleur et stockage.

L'étude de faisabilité, établie par le cabinet TH2i, permettrait une autonomie énergique totale sur les sites du collège et son gymnase, du groupe scolaire, du bâtiment dit « des instituteurs », des logements et multiservices de l'ALEFPA, de la mairie et de l'aile nord du Vieux Collège.

Le réseau de chaleur s'étendrait sur une longueur de 550 mètres et passerait sous la voie SNCF et la passerelle de la Vienne afin d'alimenter les bâtiments situés sur la rive gauche de la Vienne. Deux chaudières implantées dans la chauf-

ferie du bâtiment dits "des Instituteurs" seraient alimentées par des plaquettes forestières issues du bois de la commune avec un appoint fioul. Un silo de stockage de 25 m3 serait réalisé sur le parking situé à l'arrière de l'immeuble.

Des sous-stations seraient également installées sur chaque unité à chauffer, avec connexion aux chaudières d'appoint. Cet équipement dont le coût est estimé à 520 000€ HT serait calibré en fonction des travaux d'isolation et d'économie d'énergie programmés dans les bâtiments concernés.

D'autre part, pour alimenter la future chaufferie bois, il est envisagé d'avoir recours aux ressources forestières de la commune et des biens des sections qui permettraient de couvrir très largement les besoins d'approvisionnement annuels estimés à 665 m³

Pour stocker le bois déchiqueté et lui permettre de sécher pendant 6 mois, il est nécessaire de disposer d'un bâtiment d'environ 500 m². Ces installations seront implantées sur une parcelle située sur le site de l'ancienne scierie de Charnaillat.

Cet espace permettra à la fois d'aménager une aire de stockage des bois à broyer et de construire le bâtiment abritant le bois déchiqueté. Cette opération (étude et travaux) s'élèverait à 362 500€ HT.

L'ABATTOIR : NOUVEAU PROJET

THÉATRE

Le conseil municipal du 11 avril dernier a approuvé à l'unanimité la propostion de la compagnie nationale le Singe, dirigée par Sylvain Creuzevault, de réahibiliter les locaux de l'ancien abattoir en un lieu culturel. En effet, de plus en plus de lieux désaffectés ou en souffrance trouve une seconde vie grâce au spectacle

La compagnie Le Singe

Sylvain Creuzevault directeur-metteur en scène

Sylvain Creuzevault a suivi une formation au Conservatoire de théâtre du XXème arrondissement de Paris, à l'Ecole de théâtre du Studio d'Asnières et à l'Ecole Internationale de théâtre Jacques Lecoq. Il a fondé avec ses camarades en 2002 une compagnie, le Théâtre d'ores et déjà, avec laquelle il a monté plusieurs projets avant de fonder dix ans plus tard, Le Singe, la structure qui porte aujourd'hui ses créations. Le travail que mène Sylvain Creuzevault avec ses équipes s'inscrit dans un

long temps de répétition. Discussions, lectures, écriture, servent de bas à l'improvisation et à la construction d'un mouvement qui fait naître les

à l'improvisation et à la construction d'un mouvement qui fait naître les spectacles. A chacune de ses créations, la compagnie réunit une vingtaine d'artistes et de techniciens du spectacle, qui préparent, construisent, répètent et organisent les tournées pendant plusieurs mois par an.

La structuration de la compagnie a été rendue possible par le succès de ses créations, au rang desquelles Notre terreur (présentée à La Colline – théâtre national avec le Festival d'Automne à Paris en 2009) qui réussissait le coup de force d'empoigner un pan entier de l'Histoire de France, plus précisément de son héritage révolutionnaire. Quatre ans plus tard, à l'issue de plusieurs mois de résidence avec une vingtaine de collaborateurs, Le Capital et son Singe d'après Le Capital de Karl Marx a été créé. Ce gigantesque monument de l'histoire des idées, a inspiré à Sylvain Creuzevault une « comédie, pure, de l'histoire des idées, a inspiré à Sylvain Creuzevault une « comédie, pure,

dure » qui a tourné pendant deux saisons.

Pour son dernier spectacle, Sylvain Creuzevault a choisi de répéter à La Fonderie au Mans où l'équipe de création a été accueillie en résidence pendant plusieurs semaines. C'est au Théâtre national de Strasbourg que le dernier mois de répétition a eu lieu et que le spectacle a été créé. Angelus Novus Antifaust vient de terminer sa tournée nationale.







Depuis une quinzaine d'années, nous œuvrons

à la création de pièces de théâtre. Nous pouvons le faire parce que nombre de théâtres subventionnés soutiennent la compagnie, en produisant et en diffusant ses

La compagnie est également soutenue par la Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture et de la Communication avec laquelle elle a signé une convention pluriannuelle (2016-2017-2018-2019) pour une subvention accordée sur des crédits de fonctionnement.

Nous travaillons sans lieu et avons l'habitude de répéter dans les théâtres qui accueillent les spectacles ou chez des amis, comme à la Fonderie au Mans.

Mais aujourd'hui, nous aimerions pouvoir installer nos activités dans un lieu fixe, près de l'endroit où nous vivons. Nous nous sommes installés à Exmoutiers en décembre dernier, profitant d'un trimestre pour vivons. Nous nous sommes installés à Exmoutiers en décembre dernier. Mais aujourd nui, nous aimerions pouvoir installer nos activites dans un lieu nxe, pres de l'endroit ou nous vivons. Nous nous sommes installés à Eymoutiers en décembre dernier, profitant d'un trimestre de relache des la tournée du prostocle que pour et par contracte et a profit de prostocle que pour et par contracte et a profit de prostocle que pour et par contracte et a profit de p nous vivons. Nous nous sommes installés à Eymoutiers en décembre dernier, profitant d'un trimestre de relâche dans la tournée du spectacle que nous avons créé en septembre et qui tournera cette anée. Il s'appelle Angelus Novus AntiFaust, plus de trente personnes, des acteurs, des musiciens, des créateurs, des techniciens, des peintres ont travaillé à son élaboration. Monsieur Perducat nous a fait visiter les abattoirs, lorsque nous lui avons parlé de notre désir de trouver un espace permettant à la fois d'accueillir nos répétitions et de mettre en place des activités trouver un espace permettant à la fois d'accueillir nos répétitions et de mettre en place des activités

trouver un espace permettant à la fois d'accueillir nos répétitions et de mettre en place des activités auxquelles nous pensons depuis longtemps.

Voici un petit précis du projet :
nous mettrons en place des ateliers de théâtre et de danse dès la rentrée 2017
nous commencerons à répéter des « petites formes », avec un petit nombre d'acteurs et de nous commencerons à répéter des « petites formes », avec un petit nombre d'acteurs et de l'Europe à techniciens, chaque mois, que nous pourrions présenter à l'Odéon-théâtre de l'Europe à Paris en septembre 2018, avant de partir en tournée.

Paris en septembre 2018, avant de partir de l'été 2018 un festival à Eymoutiers, aux A cette occasion, nous organiserons à partir de l'été 2018 un festival à Eymoutiers, aux et de cocasion, nous organiserons à partir de l'été 2018 un festival à Eymoutiers, aux d'autres formes artistiques amies pendant nos abattoirs qui pourraient accueillir également d'autres formes artistiques amies pendant nos périodes d'absence, quand nous serons en tournée, nous pourrons envisager la présence périodes d'absence, quand nous serons en tournée, nous pourrons envisager la présence d'équipes artistiques qui viendraient travailler aux abattoirs.

Un bail d'occupation du bâtiment des anciens abattoirs nous engagerait à remettre le lieu en état de marche, conformément aux règles d'accueil et de sécurité qui régissent notre profession. Nous serons elle conformément aux règles d'accueil et de sécurité qui régissent notre profession. Nous serons alors responsables de son entretien, pour lui garantir un statut d'Etablissement Recevant du Public (ERP 4ème catégorie L). Nous proposons au Conseil un loyer mensuel qui pourrait être réévalué chaque année en fonction de l'évolution de l'activité du lieu. Pour cela, nous avons envisagé un calendrier des travaux calqué sur les étapes du projet : visite de l'expert de l'APAVE dans la deuxième quinzaine du mois de mai pour faire un diagnostic visite de l'expert de l'APAVE dans la deuxième quinzaine du mois de mai pour faire un diagnostic visite de l'expert de l'APAVE dans la deuxième quinzaine du mois de mai pour faire un diagnostic visite de l'expert de l'APAVE dans la deuxième quinzaine du sois de mai pour faire un diagnostic visite de l'expert de l'APAVE dans la deuxième quinzaine du sois de mai pour faire un diagnostic visite de l'expert de l'APAVE dans la deuxième quinzaine du stock de statu plus de travait de l'expert de l'aPAVE dans la deuxième quinzaine du stock de décor et de costumes validé par un architecte pour obtenir le permis de travaux travaux présentation du stock de décor et de costumes validé par un architecte pour obtenir le permis de travaux travaux présentation du stock de décor et de costumes validé par un architecte pour obtenir le permis de travaux travaux présentation du stock de décor et de costumes validé par un architecte pour obtenir le permis de travaux présentation du stock de decor et de costumes validé par un architecte pour obtenir le permis de travaux présentation du stock de decor et de costumes validé par un architecte pour obtenir le permis de travaux présentation du stock de decor et de costumes de la compagnie, travaux dans la « grande salle » en avril 2018.

Elodie Regibier et Sylvain Creuzevault, domiciliés à Eymoutiers depuis décembre 2016, souhaitaient Lioaie Regioier et Sysvain Creuzevauit, aomicuies a Eymoutiers depuis decen présenter leur compagnie au conseil municipal et aux habitants d'Eymoutiers.



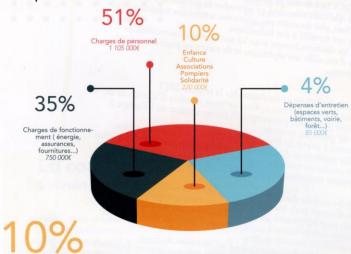
Signature du bail de location en présence de représentants de la compagnie Le Singe et d'élus de la commune.

Le budget principalFonctionnement 2 750 535€
Investissement 1 684 368€

Les budgets annexes : eau et assainissement, cinéma, La condamine, CCAS

Fonctionnement 559 218€ Investissement 640 736€

Dépenses de fonctionnement



Enfance: fournitures scolaires, temps activités périscolaires, centre de loisirs (+de 6 ans)...

Culture: cinéma, spectacles vivant

Associations: subventions accordées aux associations

Solidarité: centre communal d'action sociale

TARIFS communaux

Location compteur (augmentation votée en 2017): 23€, compteur à haut débit

Assainissement: 1,40€/m3

Tarifs de la cantine : Maternelle : 3.80€, facturé 2.80€ aux familles (participation de la commune 1€). Primaire : 4€, facturé 3.05€ aux familles (participation de la commune 0.95€)

transports scolaires : 65€ annuel par enfant habitant à moins de 3km de l'école, facturé 0€ aux familles (participation de la commune 65€) ; 120€ annuel par enfant habitant à plus de 3km de l'école, facturé 55€ aux familles (participation de la commune 65€).

Colonies de vacances (conditions : se renseigner à la mairie) : 15€ par séjour et par enfant (maximum 30 jours/an)

Ramassage des déchets foire : 3€ (voté pour la première fois) Cinéma : Tarif adulte : 6€, 5€, Tarif enfant : 5€, 4€

Terre végétale livrée : 8€/m³

Terre végétale emportée : 2€/m³

Diagnostics de raccordement au réseau d'assainissement collectif dans le

cadre de vente de biens : 100€

Extrait des tarifs votés le mardi 11 avril 2017.

Recettes de fonctionnement

Dotations d'Etat

dotation globale de fonctionnement, allocation compensatrice, fonds de péréquation... -719 000€

Reversement sur taxe professionnelle 370 000€

Impôts locaux

taxe d'habitation 323 000€ taxes foncières 577 800€ Une augmentation en 25 ans : + 1% en 2016. En 2017, pas d'augmentation.

Impôts, taxes

-droit de mutation, droit de places... -99 000€

Recettes diverses

-coupes de bois, revenus des immeubles, cantine... 750 000€

Dotation globale de fonctionnement

L'Etat verse aux collectivités une dotation globale de fonctionnement. Depuis 3 ans la baisse de cette dotations a pénalisé le budget de la commune de

- 100 000€.

La dette

La commune n'avait pas eu recours à l'emprunt depuis 3 ans.

A ce jour, sa capacité de désendettement est de 7 ans. Soit pour la commune à rembourser sa dette en 7 ans si elle y consacre chaque année l'intégralité de son épargne (347 000€ pour 2016).

Pour 2017, un recours à l'emprunt est envisager pour un montant de 150 000€.

CHIFFRES INSEE

1 023 ménages 985 ménages fiscaux

71% résidences principales 12% résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) 17% logements vacants

Part de l'agriculture, 10,8%
Part de l'industrie, 6,8%
Part de la construction, 10%
Part du commerce, transports et services divers, 56,3%
dont commerce et réparation automobile, 16,5%
Part de l'administration publique, enseignement,
santé et action sociale, 16,1%
Part des établissements de 1 à 9 salariés, 23,3 %
Part des établissements de 10 salariés ou plus, 6,1%

Postes des dépenses

conseil municipal du 21 mars 2017.

Energie - électricité 128 810€

Combustibles 50 900€

Carburants 22 800€

Fournitures administratives 4 100€

Entretiens des terrains 29 300€

Entretien matériels roulants 29 800€

Assurances multirisques 30 000€ Assurances du personnel 43 000€

Frais de télécommunications 9 900€

Principaux programmes d'équipement pour 1 100 000€ dont 550 000€ de subventions

Sécurisation de l'école primaire et mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec l'installation d'un ascenseur

Voirie : domaine du Buchou, allée du château de Toulondit, lotissement de Fressengeas, Meilhaguet, Donarieix, Chouviat, de Brenac à La Chapelle, La Chapelle

Aménagements de sécurité sur la voirie

Aménagement du centre-bourg : rue Gabriel Péri, rue Notre-Dame, rue de l'Évêque

Aménagement de sanitaires publics place d'Armes (anciennes douches)

Acquisition d'un terrain aux Pradelles en vue de l'aménagement d'un éco-quartier

Espace Rebeyrolle: remplacement des centrales incendie et intrusion, remplacement des éclairages

Entretien des bâtiments (remplacement de l'éclairage de la salle des fêtes,

Etude pour la création d'une épicerie sociale Etude pour une charte paysagère par Gilles Clément Etude pour une chaufferie bois et réseau de chaleur Etude pour la rénovation des écoles primaires et maternelle

LABELS

LE POINT SUR NOS LABELS

Eymoutiers a toujours été consciente des enjeux du tourisme, du développement durable, de l'importance du parimoine et de la culture. Depuis de nombreuses années, elle s'appuie sur différents labels. Ses labels valident une politique active, permettent une reconnaissance à un niveau supérieur sur le territoire et une visibilité plus importante.



Pays d'Art et d'Histoire

Le Pays Monts et Barrages est labellisé Pays d'Art et d'Histoire. A ce titre, la commune

d'Eymoutiers bénéficie de son rayonnement

et se doit d'être attachée à la valorisation et à

l'animation de l'architecture et du patrimoine

Commune touristique

Deux niveaux de classement sont prévus pour les communes qui s'investissent dans le développement d'une politique touristique sur leur territoire. Le premier niveau se matérialise par l'obtention de la dénomination en commune touristique. Cette dénomination est délivrée par un arrêté préfectoral pris pour une durée de cinq ans. Pour cela, les communes doivent respecter trois critères : détenir un office de tourisme classé 2, organiser des animations touristiques et disposer d'une capacité d'hébergement destinée à une population non permanente. En janvier 2016, environ 1 200 communes touristiques étaient recensées en France.

Eymoutiers souhaite acquérir un niveau supérieur qui se matérialise par le classement en station de tourisme. Ce classement est l'acte par lequel, les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Ce classement, attribué par décret pour une durée de douze ans, suppose le respect d'une cinquantaine de critères. En janvier 2016, environ 200 stations classées étaient recensées en France.

Label Stations Vertes

Eymoutiers est labellisé depuis de nombreuses années Station Verte.

La commune est donc reconnue au niveau national pour être un territoire de loisirs et de séjours, organisé et respectueux de l'environnement.

La commune s'engage dans une démarche écotouristique ; à proposer des aménage-ments de qualité dans un cadre paysager agréable ; à proposer un service de conseil et d'information touristique de qualité : à proposer des hébergements diversifiés et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec la fréquentation touristique. Mais aussi de disposer de commerces et de services adaptés aux demandes des touristes et des visiteurs ; de disposer d'une offre de loisirs de pleine nature ; d[']avoir un programme d'animations et de festivités ; de proposer une offre à destination des familles ; de favoriser l'accès tarifaire pour tous et de mettre en place une organisation performante. Dans ce cadre, la commune est candidate au

label Station Pêche , portée par la Fédération nationale de Pêche et les Stations Vertes. Elle a obtenu un premier avis favorable et le dossier devra être défendu lors de rencontres à l'automne. 5 premières communes ont été labellisées l'an dernier, 5 autres devraient

et de proposer un tourisme culturel.

Label Petites Cités de

Caractère

Lors des conseils municipaux des 29 novembre 2016 et 13 juin 2017, les élus ont manifestés leur volonté de labeliser la commune Petites Cités de Caractère. Ce label exigeant est basé, entre autres critères, sur l'idée d'une cité avec un patrimoine architectural de qualité et homogène. La commune doit avoir un programme de mise en valeur de ce patrimoine. En contre partie, la commune se voit offrir une visibilité régionale et nationale basée sur ses atouts.

Label Station Pêche lêtre cette année, dont Eymoutiers.







CHEMINS DE FER-PARIS-ORLEANS-MIDI

Art& Essai

Le cinéma d'Eymoutiers a été classé une fois de plus, cinéma d'Art&Essai, recherche et découverte, cette année. Les cinémas classés participent au développement de la diversité cinématographiqu et à l'aménagement culturel et social du territoire.

Ces cinémas démontrent, quotidiennement, par leurs choix éditoriaux et la spécificité de leurs actions culturelles, que la salle demeure, non seulement le lieu essentiel de la découverte cinématographique, mais aussi un espace de convivialité, de partage et de réflexion, créateur de lien social, à investir et valoriser.

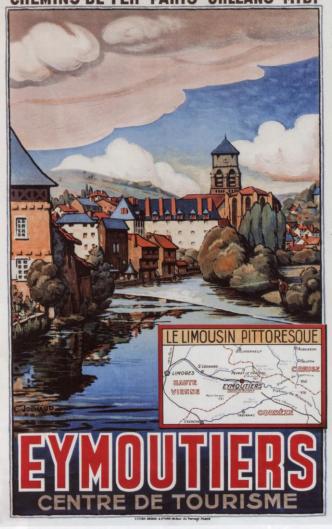
Objectif Zéro pesticide dans nos villes et villages

Depuis 2012 la commune est signataire de la Charte Zéro pesticide car la suppression de l'usage des pesticides constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

Territoire à Énergie positive

Une commune à énergie positive vise à réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus").
L'accomplissement de la transition énergétique représente l'enjeu du territoire à énergie
positive : elle répond aux enjeux fondamentaux du changement climatique, de l'épuisement des ressources fossiles et de la réduction des risques industriels majeurs à l'échelle du territoire.

La commune à énergie positive adopte des approches spécifiques répondant à de nombreux enjeux (économiques, sociaux, démocratiques et environnementaux). Elle intègre la question de l'énergie dans un engagement politique, stratégique et systémique en faveur du développement local.



Hébergements 2017

plus de **500 lits** marchands à Eymoutiers; **2** hôtels classés 2 étoiles; 1 camping classé **2 étoiles**; de nombreux **gîtes** classés 4,3,2 étoiles;

des chambres d'hôtes labellisées Escapade en famille, Gîtes de France, Références, Clévacances....

Se développe pour la commune, la location de particuliers à particuliers sur internet.

*Nous rappelons que, même sur les sites de réservations entre particuliers, la taxe de séjour est redevable par les clients. La taxe de séjour participe au financement de l'organisation collective du tourisme sur notre territoire.

Incivilités

des végétaux, les divagations et déjections d'animaux, les bris de bouteilles dans les espaces verts, les dépôts d'ordures au pied des bennes à verre, la vitesse excessive de certains chauffards, le non respect des stationnements, les nuisances sonores ... sont d'autant d'incivilités qui entraînent un mal-être et des réparations coûteuses

Chacun d'entre nous est garant de l'espace public collectif et se doit

Feux, écobuage...

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, mais aussi, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation

Que faire alors avec les déchets verts?
Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou peuvent être enlevés sur inscription à la mairie. Des solutions alternatives existent : le paillage, le compost et le broyage.
Cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre toute l'année, s'étend également aux professionnels et aux collectivités locales, sauf à remplir certaines conditions valant exception.
Qui est encore autorisé à brûler ses déchets verts ?
Sont encore autorisés à être brûlés à l'air libre les végétaux issus : des travaux forestiers, des travaux agricoles, sans formalité administrative mois aussi : feux festifis (feux de Saint Jean, feux de camps...) et de loisirs (barbecue...), l'écobuage, le brûlage dirigé sous réserve de respecter la période d'interdiction réglementaire du 1 er mars au 15 octobre, et sur autorisations délivrées par le maire de la commune, pour l'écobuage et les feux dirigés. Toute demande d'autorisation, quelle qu'elle soit, doit être formulée 10 jours avant la date prévue du feu.
D'une manière générale, l'emploi du feu doit s'accompagner de

D'une manière générale, l'emploi du feu doit s'accompagner de

mesures de prévention. Arrêté n° SIRDPC/2013/163 RÉGLEMENTANT LES FEUX DE PLEIN AIR DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Nos amis les chiens

Les dejections canines sont autorisses aans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.
Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder

immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjec-tions canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €).



Afin de faire respecter au mieux ce texte, Ann de taire respecter au mieux ce texte, un arrêté a été pris en ce sens. Une signalisation a été apposée dans les lieux publics. Des lieux de promenades seront fournis en matériel de ramassage. Il s'agit des bords de Vienne - Barry et Pont de la Gendarmerie - mais aussi vers l'éco-point parking avant l'espace Rebeyrolle et à La Condarine.

SUR LA ROUTE

Entrée d'Eymoutiers (route de Limoges)

2278 véhicules/jour

des véhicules légers roulent à plus de 50km/h 178 poids lourds/jour 30%

des poids lourds roulent à plus de 50km/h

Entrée d'Eymoutiers (route de Nedde)

697 véhicules/jour 87%

des véhicules légers roulent à plus de 50km/h

63 poids lourds/jour

80%

des poids lourds roulent à plus de 50km/h

Relevés de vitesse effectués par les services techniques du Conseil départemental dans la semaine du 17 au 23 mars 2017.

Les aménagements présentés dans le bulletin n°31 de décembre 2016 sont en cours de réalisation pour un montant de 57 000€ ht subventionné au titre des amendes de police pour un montant de 24 800€.



Réglementation concernant les bruits

(Arrêté préfectoral), il est rappelé l'interdiction d'utiliser : tondeuse, tronçonneuse, perceuse...en dehors des horaires suivants:

Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h Les dimanches : de 10 h à 12 h.

Pour les autres nuisances sonores, c'est la loi qui s'applique : un trouble anormal de voisinage peut être constaté dès lors que ces bruits sont à la fois répétitifs, intensifs et qu'ils durent dans le temps.



Réglementation de la ruche

Le choix de l'emplacement du rucher se fait non seulement pour le bon fonctionnement des ruches, mais aussi dans un souci de respect du

voisinage selon l'arrêté préfectoral du 31 mai 1961 : «Les ruches peuplées ne doivent pas être placées à moins de 20 m de la voie publique et des propriétés voisines. Dans le cas où les propriétés voisines sont des bois, des landes et des friches, cette distance est de 10 m au moins.

Elle est de 100 m au moins si les propriétés voisines sont des habita-tions ou des établissements à caractère collectifs (hôpitaux. casernes, écoles, etc ... ». Avant d'installer une ruche, il faut obligatoirement faire une déclaration en mairie.



L'entretien des haies et l'élagage des arbres sont obligatoires.

Les arbres poussant trop près de la propriété voisine peuvent être source de conflits. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, et ledit voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Vous pouvez couper vous-même les racines, ronces et brindilles qui avancent sur votre terrain, mais pas des branches qui dépassent (cf. article 673 du Code civil).

Vous êtes également responsable des dommages causés par les racines de votre arbre chez les voisins. Mais si des branches de votre arbre fruitier pendent chez votre voisin, il a parfaitement le droit d'en recueillir les fruits.

Les articles 2212-2 et L 2213-25 du Code général des collectivités territoriales autorisent le Maire à adresser aux propriétaires de terrains à l'abandon une mise en demeure de défrichement et de nettoyage du terrain.

Distances réglementairesDistance minimale de 50 cm de la limite séparatrice pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres ;

Distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres destinés à dépasser 2 mètres de haut.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre jusqu'à la pointe.

Les exceptions

Il existe 3 cas où vous ne pouvez pas contraindre votre voisin à agir √lorsque le non-respect des distances légales dure depuis plus de 30 ans sans qu'aucune opposition écrite n'ait été formulée pendant cette période

lorsque votre terrain et celui de votre voisin appartenaient autrefois à une même propriété au moment de la plantation de l'arbre ; √lorsque le voisin dispose d'un titre l'autorisant à ne pas respecter les distances légales.

Élections

Résultat des élections 2017 à Eymoutiers

Premier tour-Élections présidentielles

Premier tour-Elections présidentielles
M. Jean-Luc Melenchon La France Insoumise 29,07 %
M. Emmanuel Macron En Marche 125,40 %
M. François Fillon Les Républicains 15,47 %
Mme Marine Le Pen Front National 11,00 %
M. Benoît Hamon Parti Socialiste 7,87 %
M. Nicolas Dupont-Aignan Debout La France 4,83 %
M. Philippe Poutou Nouveau Parti Anticapitaliste 2,59 %
M. Men Les Leseil Befeitzner 2,315 %

M. Jean Lassalle Résistons! 2,15 %
Mme Nathalie Arthaud Lutte Ouvrière 1,16 %
M. François Asselineau Union Populaire Républicaine 0,45 %
M. Jacques Cheminade Solidarité Et Progrès 0 %

Second Tour-Élections présidentielles M. Emmanuel Macron En Marche! 79,00 % Mme Marine Le Pen Front National 21,00 %

Premier tour-Élections législatives
Ballottage Mme Sophie Beaudouin-Hubiere
La République En Marche 137,02 %
Ballottage Mme Danielle Soury La France Insoumise19,85 %
Mme Sarah Gentil Les Républicains 12,85 %
M. Laurent Lafaye Parti Socialiste 11,45 %
M. Francis Dauliae Parti Communiste Français Et Divers 7,25 %
Mme Nathalie Gerard Front National 6,23 %
M. Jean-Louis Pagès Ecologistes 2,42 %
M. Gérard Charollois Ecologistes 2,42 %
M. Gérard Charollois Ecologistes 0,89 %
Mme Nandrianina Ramasondrano Debout La France 0,64 %
M. Martin Forst Divers Droite 0,64 %
M. Elisabeth Faucon Extrême Gauche 0,51 %
M. Suraj Sukhdeo Divers 0,25 %

Second tour-Élections législatives Elue Mme Sophie Beaudouin-Hubiere La République En Marche ! 53,72 % Mme Danielle Soury La France Insoumise 46.28 %



L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est, par la loi du 7 juillet 2016, désormais dénommé Sites Patrimoniaux Remarquables. Ce dispositif a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires. Servitude d'utilité publique, approuvée par délibération du conseil municipal en date du 22 février 2011, elle est rendue exécutoire depuis le 22 mars 2017 et s'intègre au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Eymoutiers.

Instrument de gestion du territoire, la zone des Sites Patrimoniaux Remarquables comprend un périmètre de protection permettant un traitement plus cohérent des abords des monuments historiques et une prise en compte plus large du patrimoine, qu'il soit bâti ou paysager. Elle s'appuie sur un diagnostic du territoire communal, tant architectural, patrimonial qu'environnemental.

Comprenant un règlement adapté à la commune, ce dispositif se veut être un outil précis et efficient au service de la commune et de ses habitants pour l'amélioration du cadre de vie.

Si vos travaux sont à effectuer dans une des zones concernées, vous devez prendre en considération la nouvelle réglementation concernant le choix des matériaux, teintes, hauteur, bardages...(Détaillé dans le bulletin municipal n° 29 et consultable en mairie ou sur mairie-eymoutiers.fr/commune/la-mairie/bulletin-municipal).

Pour toutes questions relatives à l'Urbanisme, renseignez_vous à la mairie auprès de Christophe Madegard 05 55 69 10 21.

tial extérieur d'une construction (réfection de toitures, remplacement des menuiseries extérieures, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade...),
• travaux de ravalement s'ils se

déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (abord d'un monument histo-

- · changement de destination d'un local (transformation d'un local commercial en local d'habitation sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment...),
- · réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

MODIFIER LA DEVANTURE D'UN COMMERCE?

La réalisation, rénovation ou réfection de la devanture d'un magasin, sans changement de destination du local commercial, ni ajout de surface, est soumise à une déclaration préalable de travaux. En revanche, dans certains cas, un permis de construire peut être nécessaire. La déclaration préalable est obligatoire uniquement si les travaux entraînent la modification de l'aspect extérieur du bâtiment : modification ou remplacement de la vitrine, changement de menuiserie ou d'autres matériaux, percement d'une nouvelle ouverture, nouvelle couleur de peinture pour la façade, modification ou pose d'enseignes,...

Vassivière navette pour l'été

Le service de navette Eymoutiers-Vassivière est en service jusqu'au 17 septembre. 3€/personne ; gratuit pour les - de 4 ans. Départ : 10h57 Gare d'Eymoutiers Retour: 17h56 lieu Lac de Vassivière Ventes de billets sur le site internet TER, au guichet de la gare ou chez les dépositaires (pas de ventes à bord).

Chemins de randonnées

La communauté de communes des Portes de Vassivière, après un fastidieux travail d'inventaire sur toutes les communes du territoire, a recensé les chemins de randonnées. Elle a confié le balisage à l'association Relais Info Service (RIS) et produira dans les prochains mois une brochure.

GEOTREK

Le PNR Millevaches valorise le réseau de chemins de randonnées et d'acticités touristiques sur le territoire par l'application Geotrek. Geotrek est une application pour mobile et tablette, devenue petit à petit une référence nationale en matière de gestion de l'offre de randonnée. Propice à l'itinérance, le portail web dédié fa-

cilitera la préparation d'une randonnée dans les meilleures conditions : conseils, textes descriptifs, illustrations, topoguides.

La taxe de séjour

La communauté de communes des Portes de Vassivière est compétente en matière de promotion du tourisme et de collecte de la taxe de séjour. Cette logistique est un enjeu crucial pour le territoire. La taxe de séjour est une recette pour financer le developpement touristique.

Pour les clients de meublés, de résidences de tourisme, de gîtes, d'hôtels, de centres de vacances et de camping, il s'agit de taxation à la nuitée.

Les montants ont été revus pour correspondre au tarif plancher de toutes les catégories soit de 0.20€ à 0.65€. Les propriétaires de ces hébergements ont la charge de la récolte de la taxe et la restitution à la Communcauté de communes des Portes de Vassivière en trois versements correspondant à la saisonnalité touristique.

Taxicars service de transports à la demande

Le service Taxicars sur le territoire Monts et Barrages a été mis en place en 1984 à la demande des communes en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Vienne. L'organisation a été confiée au Syndicat qui lance tous les ans une procédure de passation des Marchés publics auprès des transporteurs pour l'exécution du service.

Plus d'informations Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Monts et Barrages Le Château, 87460 Bujaleuf. Tél.: 05 55 69 57 60;



EN BREF



Le site Expérience volontariat du SDIS 87 a été primé. Tourné au Centre de secours d'Eymoutiers, n'hésitez pas à visionner leurs formidables vidéos à cette adresse : sdis-87.fr/experience

En parallèle de cette récompense, le SDIS 87 avait organisé un événement dédié au volontariat sapeur-pompier le samedi 18 mars 2017 au centre de secours d'Eymoutiers en présence de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne et de Monsieur le Président du Conseil départemental et Président du Conseil d'administration du SDIS 87 mais aussi des élus, des chefs de centre, des sapeurs-pompiers volontaires, des jeunes sapeurs-pompiers du département de la Haute-Vienne







Compostons! Broyons! Jardinons!

Après les rues de la République et Louis Pasteur, c'est au tour de l'impasse Stalingrad d'accueillir un bac à compost en bois. Mis à disposition aux habitants d'Eynoutiers par le Monde allant vers..., le Syded, la commune et l'Odhac, ces composteurs collectifs permettent à chacun de diminuer d'un tiers le poids de ses poubelles, en y déposant ses déchets fermentescibles. Pour cela, il faut s'inscrire auprès du Monde allant vers, qui fournit un seau adéquat et les explications pour bien composter. Ceux qui le souhaitent peuvent même récupérer du compost. Le reste sert à amender le jardin partagé situé en bord de Vienne, également ouvert à tous, même aux jardiniers novices! Ét pour ceux qui jardinent chez eux, la ressourcerie met à disposition un broyeur de végétaux.

Les déchets verts représentent la moitié du poids des apports en déchetteries sur Monts et Barrages. Pour réduire le coût du traitement de ces déchets, pourquoi ne pas les broyer? Surtout quand on sait que le mélange de tonte et de branches broyés est formidable pour les

- Utilisation des composteurs : gratuit sur inscription.

Location du broyeur (rentre dans une voiture) : 40 € par an pour deux utilisations. Récupération de compost : gratuit pour les utilisateurs des composteurs, sur demande.

Contact : ressourcerie Le monde allant vers... au 05 55 69 65 28

Monde Allant Vers

Les ateliers-partagés tous les premiers
samedi du mois : juillet l'imprimante 3D,
août : mobile, septembre: carton, octobre :
petit électroménager, novembre : patchwork,
décembre: papier. Nouveauté des ateliers
cycle tous les 3ème samedi du mois. Samedi
2 septembre: journée Portes Ouvertes dans
es ressourceries du Limousin. Tournées d'en-2 septembre: journee rorres Ouverres dans les ressourceries du Limousin. Tournées d'encombrants : 31 juillet, 25 septembre et 20 novembre. Inscriptions en mairie.

RÉHABILITATION

LIVRES ANCIENS

Le château de la Fontmacaire est devenue l'éco-bibliothèque d'une librairie parisienne présente sur internet. Présentation d'un projet professionnel et personnel.

La librairie Vignes

La librairie Vignes est, depuis 1992, une référence parisienne pour l'expertise des livres anciens. Elle est aussi spécialisée en vente et achat de livres anciens et d'autographes. Elle propose un large choix d'éditions originales et de documents rares dans le domaine de la littérature, mais aussi une sélection de classiques en éditions anciennes, des gravures, des manuscrits et des portraits d'écrivains.

Librairie Vignes - 57, rue Saint-Jacques - 75005 Paris Tel: 01 43 25 32 59 - contact@librairievignes.com

Expertise Henri Vignes libraire

Libraire depuis 1992, Henri Vignes est membre expert de la C.N.E.S. (Chambre Nationale des Experts Spécialisés en objets d'art et de collection), de l'l'I.L.A.B.(International League of Antiquarian Booksellers) et du S.L.A.M. (Syndicat national de la Librairie Ancienne et Moderne). Il a publié une centaine de catalogues à prix marqués, certains thématiques, et trois bibliographies sur des maisons d'édition novatrices du XXe siècle : les Editions de Minuit, les Editions de la Nouvelle Revue française et les Editions Denoël et Steele.

Bibliothèque de campagne

Loin des entrepôts impersonnels et froids de la grande distribution, notre fonds est déployé au sein d'un ensemble de bâtiments historiques qui a reçu le label de la Fondation du Patrimoine. Dans le site classé du manoir de la Font Macaire à Eymoutiers, l'agence d'architectes Brunnquell et André a conçu une éco-bibliothèque en chêne qui privilégie la lumière naturelle par de larges ouvertures sur le jardin intérieur et la forêt voisine. Après des siècles de vocation agricole, le domaine de la Font Macaire revit aujourd'hui grâce aux

Vignes Online - La Font Macaire - 87120 Eymoutiers Tel:05 55 14 44 53 - limousin@librairievignes.com









Henri Vignes : J'ai eu la chance d'hériter en 2012 d'une grande propriété dans le Li-mousin. J'en suis tombé amoureux. C'est un manoir et son corps de ferme bâtis en forme de U à la fin du XVI^{ème} siècle à la sortie du

bourg d'Eymoutiers. La vocation agricole de la Font Macaire s'est éteinte dans les années 1970 et plutôt que d'aménager les dépendances en gites, je me suis dis qu'elles pouvaient servir de base arrière à la librairie. Une longère qu'avaient occupée les métayers, suivie d'une écurie et de plusieurs petites étables, offrait la possibilité d'ouvrir une vaste bibliothèque. L'idée de donner une nouvelle vie à ces lieux grâce aux livres n'est pas simplement une lubie de bibliophile. Elle répond d'abord à une évolution du marché du livre d'occasion qui se fait de plus en plus à distance, par internet. Nous en avons pris notre parti, en décidant de nous concentrer à Paris sur les chefsd'œuvre d'encre et de papier tandis que l'activité traditionnelle de bouquinerie serait déployée dans le décor champêtre d'Eymou-

Les travaux entrepris en novembre 2014 ont permis d'aménager dans les anciennes dépendances un espace de 200 m² entièrement dédié aux livres.

Sophie Roussel: Pratiquer le commerce en ligne dans un site aussi agréable, c'est un paradoxe, une singularité qui me séduit beau-coup. Depuis plus d'un an, la Font Macaire revit par les livres : référencement de fonds nouveaux, proposés à la vente sur différents sites internet et expédiés quotidiennement depuis le bureau de poste d'Eymoutiers. Les débuts sont prometteurs, et l'on constate que l'on vend en moyenne un livre par jour sur 1.000 titres proposés. Si le stock atteignait 50,000 livres, on devrait pouvoir procéder à une cinquantaine d'envois quotidiens. Nous développons actuellement un nouveau site internet qui présente la double identité de la librairie, j'aurai la responsabilité d'y mettre du contenu. À terme, ce site doit

donner envie de s'y promener à loisir, entre le Quartier Latin dévolu aux livres rares et le Limousin au commerce en ligne pratiqué avec savoir-faire et éthique. Le livre, ça reste du sérieux. C'est notre passion et c'est notre patrimoine : respectons-le et préservons-le encore et encore.

Henri Vignes: Pour le reste et à titre personnel, toi la Parisienne, tu ne crains pas un changement de vie trop radical?

Sophie Roussel: J'ai tout à apprendre de la campagne : des hivers vigoureux et des prin-temps tardifs. Je dois savoir comment ne pas rater la récolte des haricots verts, moi qui suis tellement fière de mes premières salades.. Avec ma fillette, nous avons placé aussi deux pensionnaires au poulailler de la Font Macaire. Elles sont devenues les mascottes du domaine : Flamme & Joséphine, la plus belle des poules grises ! Je les verrai tous les jours à partir de septembre et cette idée me réjouit. Du reste la ville d'Eymoutiers est beaucoup plus cultivée qu'on ne pourrait le croire, avec une petite librairie qui fait à la fois du neuf et de l'occasion toute l'année, une bibliothèque communautaire dotée d'un riche fonds pour la jeunesse, un cinéma qui ne programme pas forcément que des blockbusters, et aussi un musée dédié à l'artiste du cru Paul Rebeyrolle, qui organise des expositions tempo-raires de qualité. Toutes ces animations font de ce coin du Limousin un petit paradis qui séduit de nombreux touristes l'été

Henri Vignes: C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on pourrait envisager à plus long terme d'ouvrir la Font Macaire aux amoureux du patrimoine écrit. L'ensemble du domaine forme un site naturel classé, bordé par les rives de la Vienne, à cinq minutes à pied du centre-ville. Il y a un vrai potentiel lié au développement de l'écotourisme qui nous permettra peut-être dans quelques années d'y recevoir du public et d'organiser des manifestations culturelles.

Extraits d'une interview d'Henri Vignes et de Sophie Roussel. Revue des deux librairie, journal de la librairie Vignes, juin 2017.







Créé en 1983 par le Club Eymoutiers–Minéraux, le musée passe, d'après ce qu'en disent ses visiteurs, pour le plus intéressant en Limousin. Ouvert du 1^{er} juin au 30 septembre, tous les jours, dimanches et fêtes compris, sauf le lundi, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h en juin et septembre, de 10h à 12 heures et tetes compile, saat he lainte, de 10th a 12 fiet de 14450 a 120 fel juli et septemble, de 10th a 12 fietur de 14450 a 19 h en juillet et août, avec possibilité de dépassement des dates et des horaires, sur demande, pour les groupes (se renseigner). I Allée Claude – Henri Gorceix, Route de Nedde.

34ème Bourse aux minéraux, fossiles et pierres taillées

Vendredi 4 août 2017 de 20h30 à 23 h, samedi 5 et dimanche 6 août de 10h à 19h.

Cercle Historique Pelaud

Expositions consacrées à La colonie de Foulerot et aux battages les 23 et 24 septembre 2017. Salle des expositions à la mairie, de 9h à 18h. Deux revues seront éditées à cette occasion.

12ème Festival des Souffleurs de Terre

Aldéa - veillée flamenca Toby Drake, guitare Lorine De Azevedo, danse Mercredi 26 juillet 2017 21h - Moulin de Barthout

Mileva Einstein - Théâtre Lundi 24 juillet 2017 21h - Salle des fêtes

Ermanspeed - Concert électro Samedi 5 août 2017 21h30 - Potron-Minet

L'or des Mers (1933) - Ciné-Concert Mercredi 9 août 2017 21h - Moulin de Barthout

Akan Khelen Vendredi 11 août 2017 21h30 - Parvis de la Mairie



Espace Paul Rebeyrolle

PHILIPPE COGNÉE LA MATIÈRE REMUÉE

Exposition du 28 mai au 26 novembre 2017 Sous le commissariat de Philippe Piguet, l'exposition présente une quarantaine d'œuvres, peintures et sculptures, couvrant toute la période des années 2000. Artiste singulier, Philippe Cognée mélange des pigments à de la cire fondue, utilise ce médium pour peindre son sujet puis il recouvre la toile d'un film rhodoïd qu'il chauffe à son tour. Par cette technique picturale originale, devenue sa signature, l'artiste souligne l'ambiguïté du visible dans des représentations lumineuses, troubles et troublantes, où le sujet est absorbé dans la matière pour atteindre une forme de dissolution du réel.

Vendredi 21 juillet 19h : violoncelle, mardi 8 août 19h : concert, mercredi 23 août 19h : poèmes scandés, vendredi 25 août 19h : textes de Pierre Dac dits par Eric Fabre.



Festival les Francophonies

SPECTACLE

CONFÉRENCE DE CHOSES

Pierre Mifsud salue l'audience et de lien en lien, de sujet en sujet, de rebond en rebond, du bison à la Reine Margot, de Descartes au bonbon Haribo, de Joseph Smith à Marcel Duchamp en passant par le paradoxe du barbier et la topologie générale ne s'arrête plus de parler jusqu'à ce qu'une minuterie ne l'arrête, entre 45 minutes et huit heures plus tard. Conférence de choses est une déambulation au cœur du savoir encyclopédique.

Informations/réservations
Office de tourisme
05 55 69 27 81

Samedi 23 septembre 20h30, Salle d'honneur de la mairie (Limité à 70 personnes). Réservation : Office de tourisme. Tarif 8 € et gratuit jusqu'à 16 ans.



Pratiques

Badminton Club d'Eymoutiers

Le Badminton Club Eymoutiers, propose la pratique du Badminton à Eymoutiers depuis plusieurs années et dispose depuis septembre 2014, d'une école labellisée 2 étoiles. Pour la saison 2016/2017 le BCE présente 80 licenciés : 39 enfants, 41 adultes. 2 jeunes licenciés sélectionnés par le Comité Départemental de Badminton pour représenter la Haute-Vienne sur les compétitions régionales et inter-régionales. 2 tournois ont été organisés et des équipes sont inscrites en Interclubs régional et départemental. Le BCE donne rendez-vous à tous les amateurs de badminton à la Halle des Sports pour les entraînements : pour les adultes : les mardis et jeudis à partir 19h30 et le

dimanche matin à partir de 10h30 ; pour les

enfants : les mercredis de 16h30 à 18h00 ou

de 18h00 à 19h30 selon la tranche d'âge. In-



Fitness

Cours de fitness à la salle des fêtes tous les mardis de 20h à 21h30 par François, professeur diplômé: 45mn step et 45mn abdo-fessier,gainage. Renseignements : Isabelle Piquerel 06 88 08 56 25.



Info Limousin

L'association Info Limousin entretient une plate-forme de diffusion d'événements essentiellement associatifs sur Internet depuis 11 ans. Une convention est en place depuis plusieurs années avec la mairie d'Eymoutiers tout acteur de la commune peut avoir un compte de saisie pour modifier, ajouter, ou supprimer des annonces de ses événements. Informations : Tel : 09 77 84 02 55 Email : contact@info-limousin.com.

La Gymnastique Volontaire

propose depuis plus de 20 ans des cours pour adultes, des séances de 1h : gym douce le jeudi à 17h, gym plus tonique le lundi à 20h. Il est un sujet d'actualité:" lutter contre la sédentarité", alors nous avons une solution: une séance de gymnastique, c'est un moyen de retrouver forme physique, souplesse, renforcement musculaire, motricité, équilibre, mémoire...c'est aussi faire des rencontres, avoir des relations avec les autres. Les séances ont lieu à la halle des sports. Nous proposons 2 séances gratuites pour venir faire un essai. En résumé la gymnastique volontaire c'est bon pour le physique, c'est bon pour le moral!

Commerçants



Particuliers? Offrez les chèques cadeaux et devenez ainsi acteur de l'économie locale et faites plaisir à coup sûr!

Le Chèque cadeaux Eymoutiers-cœur-deville est valable dans plus de 20 boutiques. Professionnel? Découvrez une nouvelle manière de fêter les événement heureux de vos salariés, avec les chèques cadeaux, (exonération de charges sociales) Disponibles à l'Office de Tourisme

d'Eymoutiers, en coupures de 10 €, pas de minimum de commande! eymoutiers-cœur-de-ville.com, 06 23 02 44 61 61.

Le forum des associations vous donne rendez-vous en septembre 2018!



ERRATUM

Un oubli s'est glissé lors de notre seconde communication des coordonnées des professionnels de santé. Avec toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

MÉDECINS

Borderie Pierre 05 55 69 25 50 Maison de Santé / Piry - Leventoux 05 55 11 36 94

INFIRMIERS

Aparicio Bruno 06 23 65 24 14 Barlet Elisabeth 05 55 42 56 32 06 77 83 79 14 Gaudy Michaël 07 85 27 37 94 Rousseau Sylvie 05 55 69 25 83 06 80 05 71 36 Carrer Joël 05 55 69 13 44

DENTISTES

Basset Pierre-Alain 05 55 69 14 96 Basset Danielle 05 55 69 14 96 Irismescu Doïna 05 55 69 12 16 Martinage Stéphanie 05 55 14 44 62

ORTHOPHONISTE

Phalippout Marion 05 55 69 65 58

PODOLOGUE

Genin Philippe 05 55 69 75 62

AUDIOPROTHESISTE

Griffoul Pierre 05 55 69 29 27

DIETETICIENNE

Videau Stéphanie 06 75 64 83 03

KINÉSITHERAPEUTES

Cassan Michel 05 55 69 21 21 Garniche Emmanuel 05 55 69 13 94 Laurent Myriam 05 55 69 21 21 Wilmotte-Maurice Gaëlle 05 55 69 81 04

SOPHROLOGUE

Hubert Coralie 07 86 92 61 41

ACUPUNCTURE

Le Fur Sabrina 05 55 04 03 77

PHARMACIES

Chêne-Marsaudon 05 55 69 10 39 Parmentier 05 55 69 10 35

TAXI-AMBULANCES

Ambulances Pays-de-Vassivière 05 55 69 12 04 Eymoutiers Ambulances 05 55 69 11 39

VÉTÉRINAIRE

Grandchamp-Raboisson 05 55 69 10 43

DÉFIBRILLATEURS

Halle des sports (côté stade à droite de la buvette) Halle du centre ville (Sous la bibliothèque à côté de l'escalier)

Vie de l'école

Parcours citoyen

Les élèves de la classe de CM2 ont participé au projet scolaire "Parcours de la citoyenneté" organisé en parte-nariat entre le Rectorat de l'Académie de Limoges et la Faculté de Droit. Les enfants, lors de travaux animés par la maîtresse, Mme Rambaud et un étudiant de l'université, ont créé un jeu de l'oie sur le découpage administra-

tif de la France.
Une journée de présentation des projets des écoles de Châteauneuf-la-forêt, Eyjeaux, Isle, Glandon, St-Hi-laire-les-places et Eymoutiers a eu lieu le vendredi 23 juin 2017 à l'Université. Toute la classe de CM2 était présente sur les bancs de l'amphithéâtre.

Qu'est-ce qu'une maison du département? Qu'est ce que la République ?



18

A partir de quel âge a-t-on le droit de voter?



Quand a-t-on changé de monnaie et pourquoi?





De quoi est chargé le Maire ?



Je lis J'élis

Chaque année, La Bibliothèque départementale de prêt, en réseau avec les bibliothèques de la Haute-Vienne, dont la bibliothèque des Portes de Vassivière met en œuvre le programme "Je lis, j'élis". Six nouveautés en littérature jeunesse sont présentées à la bibliothèques aux classes participantes (moyennes et grandes sections de maternelle et CP, CE1-CE2, et CM1-CM2). Les enfants peuvent emporter les ouvrages et les lire avec leur enseignant au cours de l'année scolaire. Cette initiative leur permet ainsi de découvrir la richesse de la lecture et apprendre les gestes citoyens en respectant l'avis de l'autre lors des échanges en classe. A la fin de l'année scolaire, les élèves participants élisent leur album "coup de cœur" lors d'un vote organisé à la bibliothèque. La présence d'isoloirs, d'urne et de bulletins de vote sont l'occasion de toucher du des activités péri-scolaires. doigt l'esprit civique et citoyen.

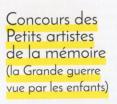
Spectacle de fin d'année

Cette année le Brésil était à l'honneur au spectacle de fin d'année de l'école primaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers. Tous les élèves du CP au CM2 avaient préparé les chants en classe avec la professeure du Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse, Sarah Ninassi et les danses et la fabrication des instruments lors









La classe de CM2 de l'école d'Eymoutiers a remporté un prix départemental grâce à son "Carnet de Poilu".

Face à la disparition des Poilus, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a invité les enfants des écoles primaires du CM2 à s'approprier leur histoire et à la transmettre en devenant des « Petits artistes de la Mémoire ».

Aidés de leurs enseignants, les élèves choisissent un soldat de la Grande Guerre originaire de leur commune et partent à la recherche des traces et des témoignages qu'il a laissés dans sa famille et au cœur des archives municipales ou départementales. Après avoir mené une minutieuse enquête et en s'inspirant du « carnet de poilu » réalisé par le peintre Renefer pour raconter à sa fille sa vie quotidienne au front, les enfants ont confectionné, à leur tour, une oeuvre mémorielle sous la forme d'un carnet de guerre artistique alliant expression littéraire, plastique ou numérique retraçant le parcours de « leur » soldat.

A Eymoutiers, les élèves ont choisi de suivre la vie de la famille Cyne avec les Poilus René Cyne, François et Henri Reynaud.

Ces travaux qui se sont distingués par la qualité de leur contenu historique et artistique, l'originalité et l'émotion qu'ils dégagent ont été distingués par le Conseil départemental avec une remise de prix le 6 juillet 2017.





NOMS DE RUES

De l'autre côté de la traverse, se trouvent d'autres vieilles rue du bourg. La rue Saint-Etienne du nom du saint patron du chapitre et de la collégiale est devenue la rue des Résistants en 1948, en hommage à ceux du Maquis. La même année la rue des Maquisards a remplacé la rue des Quatre-Queyriats qui fut appelée aussi rue de la Fontaine, rue du Champ-de-Foire, rue du Foirail. En occitan, « caire » veut dire angle, coin. Ici il s'agit de l'angle formé par deux murs au coin d'une rue. A l'intersection de la rue Saint-Etienne et de la rue qui monte au champ de foire, il y a quatre coins, quatre angles de murs d'où le nom de quatre Queyriats.

Gabriel Péri, résistant fusillé par les Allemands en 1941 a donné son nom (1948) à l'ancienne rue des Bancs qui menait à la place du même nom où se tenaient les marchés. La rue de la vieille Tour (1948) passe devant l'un plus ancien édifice d'Eymoutiers. Ce logis possède une belle tour d'escalier. Elle s'est appelée rue Saint-Marguerite et rue de la Motte sans doute en référence à la motte médiévale sur laquelle l'évêque de Limoges avait bâti son château.

La rue Notre-Dame (1993) rappelle que l'église paroissiale était située en haut de la place Jean-Jaurès.

La rue de l'Evêque, d'appellation très ancienne amène au Champ de Foire. C'est làhaut que l'évêque de Limoges avait construit son château. Eymoutiers n'a pas connu de seigneurs féodaux et à vécu, au spirituel comme au temporel, sous la « crosse » jusqu'à la Révolution, avec pour suzerain l'évêque de Limoges.

La place du Champ-de-Foire est d'appellation ancienne. C'est là que se tenaient les grosses foires aux bestiaux et ces jours-là les bovins y étaient légion. La rue du Puy d'Ayen prend en haut de la place. C'est le quartier où était bâti le château de l'évêque et qui a donné son nom à Eymoutiers. Si la deuxième partie du nom « monasterium » (monastère) ne fait pas problème, « l'Ahentum » qui le précède viendrait de la contraction, de mots celtes « agento » et « dunum » signifiant la forteresse sur la colline ou sur la hauteur. Le boulevard de la Tour d'Ayen rappelle l'élégant logis des XV-XVIème avec sa tour à trois étages et ses fenêtres Renaissance. La rue du Point du Jour a remplacé le faubourg du Puy d'Ayen en 1948.

Le plus beau panorama sur Eymoutiers

De nouvelles dénominations sont apparues dans le quartier comme l'impasse Frédéric Chopin (1981) du nom du célèbre musicien romantique polonais. Se trouve aussi la rue Louis Pasteur, du nom de l'inventeur du vaccin contre la rage. Cette rue ressort sur la rue Pierre et Marie Curie, prix Nobel pour leurs travaux sur la radioactivité.

Du champ de foire partent ou arrivent quelques artères. La rue Saint-Psalmet monte de la place d'Armes ; on l'a appelée rue du Champ-de-Foire ou rue Bessette. Il y a aussi la rue 18 juin 1940, date de l'appel du Général de Gaulle (1993) et qui a remplacé la rue François Richard (1948) du nom du poète et chansonnier limousin, premier principal du collège d'Eymoutiers en 1777. Elle s'est appelée aussi rue du Vieux Collège rappelant ainsi que cet établissement a été créé à l'origine au champ de foire.

Le boulevard de la Libération (1948) ramène au centre-ville. Il fut nommé route de Chamberet, route de Domps, boulevard de l'Hospice ou boulevard de l'Hôpital, mais aussi rue du Lavoir qui se trouve toujours à l'intersection avec la rue de Sainte-Anne. Il se prolonge par le boulevard Lénine (1948), le père de la révolution russe d'octobre 1917. En face prend l'avenue de Sainte-Anne, ancienne route de la Peyrade. Le culte de sainte Anne était très vivace à Eymoutiers et le pèlerinage vers sa statue en l'église de Sainte-Anne très suivi. On trouve en ville de nombreux petits oratoires jalonnant le trajet de la procession et la collégiale d'Eymoutiers a gardé longtemps une relique insigne de la sainte : la mamelle de sainte Anne. Sur la rive droite de la Vienne se trouvent les faubourgs de Saint-Gilles et de Macaud. Saint-Gilles parce que ce chemin menait à un ancien prieuré établi à l'emplacement de la chapelle funéraire de la famille de Queyriaux. Autour était un cimetière où étaient ensevelis indigents et condamnés.

Macaud, à l'origine difficile à établir pourrait être une altération de « Mas Cau » car le site est situé sur un escarpement rocheux au-dessus de la vallée de la Vienne, provenant alors d'une racine d'ancien occitan pouvant désigner une clôture, une colline ou une terre cultivée.

De Macaud part le chemin Maurice Ravel (1981), du nom du musicien auteur du Boléro qui rejoint l'avenue Emile Zola (1964), le défenseur de Dreyfus, auteur des Rougon-Macquart. De là on a le plus beau panorama sur Eymoutiers. Plus haut, part aussi le chemin des Aubépines (1981) qui rejoint le Buchou. Au sommet, on rencontre la cité de Niederbronn-les-Bains (1981) du nom de la ville alsacienne dont les habitants ont rejoint Eymoutiers comme réfugiés au début de la dernière guerre. Enfin la voie se poursuit par l'avenue de Diespeck du nom de la ville franconienne jumelée avec Eymoutiers. A ces appellations anciennes se sont rajoutées celle de l'avenue Bellevue (1948), de l'avenue Bel-Air (1948), de l'avenue de Versailles (1964), de l'avenue et de la cité Bois Saint-Gilles (1964), de la cité des Castors (1964), du nom de ce premier lotissement avec des maisons bâties, à partir de 1946, pour les ouvriers de l'usine Kofyan. La route du Lac (1964) mène au village du même nom. Sur l'avenue Bellevue prennent les chemins du Verger (2006) et de la Tour (1981). La Tour est une ancienne demeure située en bordure de la route de Nedde à l'entrée d'Ev moutiers.

Tout en haut de Saint-Gilles se trouve le chemin Pierre Cariaux du nom de ce Pelaud, engagé dans les brigades internationales et tué pendant la guerre d'Espagne à Casa del Campo le 2 mars 1937.

Revenons sur les bords de Vienne pour longer la rue des Tanneries qui rappelle l'activité emblématique d'Eymoutiers et qui lui a donné son caractère, sa richesse et ses belles demeures avec leurs greniers à claire-voie pour faire sécher les peaux. Le chemin des Sources (1981) passe devant un ancien lavoir et d'anciennes fosses de tanneurs. La rue des Tanneries se prolonge par l'avenue du docteur Jules Fraisseix (1953), homme politique (1872 – 1952), maire d'Eymoutiers de 1919 à 1952, député puis sénateur communiste de la Haute-Vienne. Sur la rive gauche se trouvent le chemin et la place des Barrys (1981), le mot signifiant faubourg en occitan... (à suivre).